LE P'TIT MAREUILLAIS

MAI 2019

SPECIAL BUDGET

Chères Mareuillaises, chers Mareuillais,

Bonjour et bienvenue dans votre petit journal spécial budget. Ce dernier a été voté le 10 avril dernier, en présence de notre trésorier, Monsieur Alain Mallard. Budget correct qui a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.
Depuis plusieurs années, les finances de notre commune sont saines et nous poursuivons une programmation de travaux qui permettent à Mareuil de rester une commune qui fonctionne plutôt bien, malgré peu d'investissements, si ce n'est au niveau de la voirie. Nous avons une voirie qui nous semble t'il reste dans un état plutôt bon et nous nous assurons également de veiller aux chemins ruraux afin que ces derniers restent praticables, mais nous ne pouvons pas tout faire....Comme vous pourrez le constater à la lecture de votre journal, nous sommes rigoureux quant à la gestion des finances publiques. Nous avons cette année encore reconduit à l'identique les taux d'imposition des trois taxes communales.
Le report en fonctionnement de l'année 2018 s'élève à 175 983,48 euros.
Les subventions communales restent similaires à 2018, avec en plus une association supplémentaire, à laquelle nous avons alloué 80 euros, « accordéon danse et passion ». Les Galoches Mareuillaises, cette année encore ne nous ont pas sollicités et n'ont pas souhaité de subvention en compensation de la libre utilisation de la salle des fêtes une fois par mois pour les après-midi récréatives.
Pour 2019 nous allons investir une nouvelle fois sur la voirie, les chemins ruraux, au cimetière. Nous avons également des travaux à prévoir sur les bâtiments communaux. Enfin le remboursement de l'emprunt reste à l'identique; l'annuité s'élève pour 2019 à 7 562,28 euros. A noter aussi une baisse des dotations de 1 000 euros.
Nous y voyons plus clair au niveau du personnel cette année avec un agent en poste à 35 heures pour les services techniques.
Nous vous proposons également une réflexion sur les fusions des communes auxquelles nous pourrions être confrontés un jour où l'autre.

Bonne lecture à vous

BUDGET PRIMITIF 2019

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**227 409.47**
	Entretien des bâtiments	8 000.00
	Entretien des voies et réseaux	8 000.00
	Eau, électricité, carburant, téléphone, timbres, site Internet, indemnité trésorier, honoraires	11 650.00
	Taxes et impôts	800.00
	Assurance, maintenance, entretien terrains, entretien matériel roulant, entretien petit matériel, petit équipement,	27 535.00
	Fournitures administratives & diverses	800.00
	Fêtes et cérémonies	3 500.00
	Autres (somme qui peut être utilisée pour régler des investissements non prévus)	167 124.47
012	**CHARGES DE PERSONNEL**	**67 908.78**
	Personnel de remplacement	500.00
	Personnel titulaire	28 500.00
	Personnel non titulaire	14 000.00
	Charges sociales	24 908.78
014	Fonds de péréquation intercommunale et communale	**5 400.00**
022	**DEPENSES IMPREVUES**	**0.00**
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION DE COURANTE**	**85 830.00**
	Indemnités des élus et charges	13 600.00
	Participations au SIVOS et participations diverses	69 765.00
	Subventions associatives et autres (participation destruction nids frelons asiatiques, centre de loisirs ALPR, reversement au SIVOS du fonds pour les rythmes scolaires)	2 400.00
66	**INTERETS DES EMPRUNTS**	**2 716.68**
67	**AIDES DE SECOURS**	**391.05**
023	**VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT**	**56 305.30**
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**447 131.28**

RECETTES

70	**PRODUITS ET SERVICES** **Concessions de cimetière** **et redevance occupation domaine public pour le gaz**	**1 040.00**
73	**IMPOTS ET TAXES**	**182 199.00**
	Taxe d'habitation, foncier, bâti, non bâti	149 517
	Taxe sur les pylônes	9 712.00
	Fonds de péréquation des ressources intercommunales	3 970.00
	Dotation de solidarité communautaire	10 000.00
	Droits de mutation	9 000.00
74	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**86 804.00**
	Dotation forfaitaire	43 315.00
	Dotations diverses	14 057.00

	Indemnités agence postale + mise à disposition secrétaire de mairie à l'AFR	15 128.00
	Etats compensatoires	14 304.00
75	**LOCATION SALLE DES FETES + REMBOURSEMENT TAXES FONCIERES DES LOGEMENTS DE LA CDC ROUILLACAIS**	**770.00**
77	**SUBVENTION ADOUR GARONNE POUR PLAN ENTRETIEN**	**334.80**
002	**EXEDENT ANTERIEUR REPORTE**	**175 983.48**
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**447 131.28**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

001	**DEFICIT ANTERIEUR REPORTE**	**41 995.08**
16	**REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS**	**4 845.50**
20	**IMMOBILISTIONS INCORPORELLES (FRAIS D'ÉTUDES)**	**600.00**
21	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**9 000.00**
	Achat de parcelles	5 000.00
	Achat de matériel et outillage	4 000.00
	Achat de deux cavurnes (cimetière)	868.80
23	**IMMOBILISATIONS EN COURS**	**50 000.00**
	FDAC 2019	18 000.00
	Travaux de réfection de la voirie	29 000.00
	Aménagement vestiaire et douche à la mairie	3 000.00
	Restes à réaliser NÉANT	**0.00**
020	**DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT**	**3 000.00**
041	**OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2018)**	**27 697.35**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**138 006.73**

RECETTES

021	**VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	**56 305.30**
10	**DOTATION FONDS DIVERS**	**58 547.55**
	FCTVA	10 839.00
	Excédent de fonctionnement	41 995.08
	Etat & Etabl. nationaux	4 543.47
28031	Amortissement frais d'études projet photovoltaïque	1 170.00
041	**OPERATIONS D'ORDRE (réintégration FDAC 2017)**	**23 153.88**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	**138 006.73**

INFORMATIONS DIVERSES…

Les travaux de voirie

Pressentis en début d'année, les travaux de voirie ont été décidés par le conseil municipal et inscrits au budget.

Travaux retenus dans le cadre du FDAC :

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SCOTPA. Ils concernent les voies communales suivantes, à savoir la rue du puits au Plessis, la voie communale entre le carrefour de Beaulieu et le chemin d'AF sur la gauche, l'entrée rue du Clos côté rue des écoles là où les caniveaux se croisent, un bordurage le long d'une propriété rue des Prairies, et le chemin rural mitoyen avec Rouillac reliant la RD 119 à la RD 15 (Rouillac - Sigogne).

Autres travaux de voirie :

Ce sont des travaux d'entretien qui ont déjà été réalisés par l'entreprise ECOPATCHER sur les voies communales rue des trois chênes, rue de Bel air, rue du clocher, rue du levant, rue de l'église. L'entretien est également assuré par notre employé communal, sur les voies communales et les chemins ruraux.

Deux chemins ruraux feront l'objet d'une réfection cette année et les travaux sont prévus courant mai où juin. Il s'agit du chemin qui relie le Plessis à la VC4 et le chemin de Chilloux en haut de Mareuil. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Bernard LECHELLE. Nous poursuivrons également notre opération comblement des trottoirs au ciment rue des écoles.

Les travaux sur les bâtiments

A la mairie, dans le local dédié au personnel, nous sommes toujours dans l'attente de la mise en place d'une douche et d'un réaménagement du coin cuisine. Les devis sont signés depuis mai 2018 !! Diverses relances des artisans..... Nous sommes toujours dans l'attente également de l'entreprise qui doit nous remettre en état la place enherbée devant la mairie.

A l'église, nous avons eu depuis plusieurs mois un problème affectant les cadrans du clocher ; nous avons donc pris la décision avec un conseiller de monter au sommet de l'église à hauteur des cadrans afin de vérifier l'état des lieux. Aucun obstacle au plus haut niveau n'empêche le fonctionnement normal. J'ai donc contacté l'entreprise PILON qui a accepté de venir sur place et procéder à la remise à l'heure des cadrans…
A l'intérieur de l'église, plusieurs points sont à voir au niveau du plafond au dessus de l'harmonium et sur le mur du fond de l'église à droite. Les toitures vont faire l'objet d'une révision à certains endroits. Sur la place de l'église, nous devons revoir le système de caniveaux au niveau de la maison en ardoises. Ces travaux seront effectués en juin ou juillet.
Enfin, la décision pour le local au pied de l'église a été arrêtée et la toiture sera refaite par l'entreprise Bruno TEMPEREAULT.

A l'école, des travaux d'entretien et de réparation sont effectués à la demande. Selon les travaux à effectuer, nous intervenons en interne (peinture, petite maçonnerie), ou nous faisons appel à des entreprises (pour tout travaux électrique, de menuiserie ou de plomberie).

Au cimetière, le semis de fétuque effectué cet automne se met doucement en place ; nous devons faire preuve de patience et la laisser s'installer à son rythme. Au niveau du columbarium, nous allons mettre en place deux cavurnes qui sont des petits emplacements pour accueillir des urnes à ras la terre. L'entretien du cimetière est laissé à l'association Insert'r de Rouillac.

Bernes, fossés et haies : L'entretien sera effectué très prochainement par l'entreprise Vincent de Courbillac à laquelle nous avions confié ces tâches l'an dernier et qui nous a donné entière satisfaction. La date de début des travaux n'a pas encore été arrêtée.

Divers.....

Le personnel : A la mairie, la poste et pour le ménage des locaux, pas de changement des agents en poste ; pour les services techniques, Monsieur Eric Bernard nous donne entière satisfaction et le conseil municipal a pris la décision de le nommer stagiaire au 01 mars 2019, pour 35 heures hebdomadaires.

Cérémonie du 8 mai : Elle se déroulera à 12h au monument aux morts et sera suivie du verre de l'amitié à la salle de la mairie.

Mise à disposition d'un ordinateur à la mairie

Nous vous rappelons que la mairie met à votre disposition un ordinateur portable ainsi que le photocopieur, afin d'effectuer vos démarches administratives.
Si vous avez besoin d'aide pour certaines démarches (carte grise, permis de conduire etc.), n'hésitez pas à appeler la mairie, afin de convenir ensemble d'un rendez-vous. La gérante de l'agence postale peut également apporter son aide, pour certaines démarches.

Site Internet de la commune

Juste un petit rappel pour vous dire que le site Internet de la commune de Mareuil est régulièrement mis à jour.
Vous trouverez les comptes-rendus de conseil municipal, les festivités dans le Rouillacais, des informations administratives.
Vous pourrez également télécharger la plaquette sur notre commune qui avait été créée par la communauté de communes du Rouillacais, lors de l'inventaire du patrimoine de Mareuil. Il se trouve dans la rubrique « Tourisme ».

http://mareuil.e-monsite.com/

ELECTIONS EUROPÉENNES – DIMANCHE 26 MAI 2019

cettefoisjevote.eu

Élections européennes
26 mai 2019

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**.
C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années.**
Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019,** sur internet ou en mairie.

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :
www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevote.eu

POUR EN SAVOIR PLUS : www.touteleurope.eu www.europedirectfrance.eu

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

A partir de février-mars, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids.

C'est donc le moment de les piéger pour éviter qu'elles ne créent de nouvelles colonies, les pièges doivent être retirés au printemps (fin avril), pour ne pas détruire les autres espèces. Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par 2 agrafes) pour faire un entonnoir.

Vous trouverez également des pièges dans le commerce ou chez certains apiculteurs. C'est un appât simple qui permet de réduire l'usage des pesticides, de protéger les arbres fruitiers et de sauver les abeilles.

Préparation de la Solution : Pour attirer un maximum de fondatrice, la mairie rappelle que le mélange idéal est :

1 verre de bière brune ou blonde

+ 1 verre de vin blanc

+ 1 trait de sirop de cassis

Le Positionnement : Le piège peut être suspendu à une branche, ou tout autre support, à l'abri du vent dominant. Il doit être positionné à proximité des lieux de fréquentation habituels des frelons.

1,50 m

Le Renouvellement : Lorsque le piège est plein (ou 3 semaines après l'installation), vider le piège et recharger la bouteille de solution attractive. Comptez les frelons asiatiques et communiquez les résultats à la mairie en fin de période.

81e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

2019 COGNAC DU 4 AU 11 AOÛT

Semaine fédérale de cyclotourisme

Chaque année, est organisée en France la semaine fédérale internationale de cyclotourisme. L'année prochaine, elle aura lieu en Charente.

Notre commune aura le privilège d'accueillir des cyclotouristes le jeudi 8 août 2019. L'association en charge de l'organisation de cet évènement est venue présenter en mairie le déroulement de cette semaine. Etaient associés à cette réunion les Guidons Mareuillais et les Galoches Mareuillaises.

Le village devra être décoré le 8 août 2019, afin d'accueillir les cyclotouristes dans une ambiance conviviale. L'association recherche aussi des bénévoles. Si çà vous intéresse, merci de contacter Eric LE GALL au 06 52 26 20 66 ou sf2019.benevoles@gmail.com

---

L'Association « L'Accordéon Danse&Passion » a vu le jour en début d'année !

Amis, danseurs, musiciens, amateurs, professionnels, talent, loisirs, rencontres, passion, convivialité, détente, ambiance, joie, bonne humeur, évasion, sorties, partage, santé sont les mots qui réunissent plusieurs centaines de personnes dans **les après-midi dansants et galas** tous les dimanches dans toutes les régions

Mareuillais, Mareuillaises, vous souhaitez vous divertir, passer des moments musicaux agréables, oublier vos soucis, danser et apprendre à danser (beaucoup de danses en ligne de nos jours)

Vous êtes les bienvenus, venez nous rejoindre

à la salle des fêtes de Chassors de 14h30 à 19h30

Le 19 Mai avec l'orchestre Pierre François Duqueyrois, de Charente

Le 22 septembre avec l'orchestre Michel Chevarin, d'Auvergne

A la grande salle du « Vingt Sept » à Rouillac de 14h30 à 19h30

le 1er Novembre avec l'orchestre Dominique Floquet ,du Berry

Nous vous réservons un chaleureux accueil.

La salle de Mareuil n'étant pas adaptée ni conforme, nous devons organiser nos manifestations à l'extérieur de notre commune.

L'entrée est de 10 euros, 1 pâtisserie et 1 boisson vous sont offertes lors de la pause

Pour 2020 1 bal par mois est prévu de mars à juin et de septembre à novembre

Le 1er bal a eu lieu le mois dernier où il a déjà connu un franc succès.

La présidente

Laetitia MEGE

Contact 06 87 84 65 35

Informations pratiques

- Ouverture toute l'année
- Visite guidée gratuite en groupe sur rendez-vous du lundi au samedi
- Uniquement sur réservation
- Groupes scolaires à partir de 8 ans
- Respect des consignes de sécurité obligatoire

Entrez dans les coulisses des déchets

Atrion
A 15 minutes d'Angoulême à Mornac (16600) au coeur de la Zone d'Activités de la Braconne

Valoparc
A 45 min. d'Angoulême (40 km) / 15 min. de Cognac (10 km) à Ste-Sévère (16200) - Lieu-dit Panneloup

100 exemplaires par l'imprimerie Valentin - Septembre 2015

Plongez au coeur du fonctionnement des installations de traitement des déchets en Charente : deux visites ludiques et pédagogiques, pour tous les âges !

Deux sites industriels pour découvrir le traitement des sacs noirs et des sacs jaunes

VALOPARC

Atrion
Le centre de tri départemental

70 000 tonnes d'ordures ménagères entrantes

1 usine de pré-traitement, 1 installation de stockage des déchets, 1 plateforme de compostage des déchets végétaux

Valoparc est le site de traitement et de valorisation des sacs noirs charentais (hors GrandAngoulême).

Découvrez l'usine de valorisation des sacs noirs et l'installation de stockage ainsi que les gestes qui permettent de réduire nos déchets.

Atrion est le centre de tri départemental, géré par Calitom et GrandAngoulême, où sont triés l'ensemble des sacs jaunes de Charente avant recyclage.

Découvrez le centre de tri ainsi que les bonnes pratiques.

21 700 tonnes d'emballages triés par an

11,3 tonnes d'emballages triés à l'heure

Un des plus gros centre de tri au niveau régional

Quelques explications …

Je vous l'ai annoncé dans votre journal de début d'année, notre école s'est lancée dans un projet « zéro déchet ». Ce projet avance et la réception dernièrement de trois composteurs pour les déchets de la cantine en est un maillon. Notre employé communal les a installés derrière l'école et chaque jour, après avoir été pesés, les déchets sont déposés dans le premier composteur où ils vont commencer à se décomposer. L'employé communal est chargé d'y apporter de la matière sèche régulièrement (broyat). Lorsque le premier composteur sera plein, son contenu sera transféré dans le second pour terminer la maturation. Le troisième étant la réserve de broyat. Pour moi, c'est un grand pas car rien que sur l'école de Mareuil, environ 4 kilos (c'est une moyenne) de déchets remplissaient les sacs noirs chaque jour. Vous imaginez le poids sur une année scolaire !!!

Prochaine étape, vous sensibiliser à cette problématique en programmant des visites des sites de Mornac et Sainte Sévère (voir plaquette ci-dessus). Si certains d'entre vous sont intéressés, merci de vous faire connaître en mairie avant fin mai, que je puisse voir avec Calitom les possibilités de visites. Les services de Calitom sont également prêts à intervenir sur la commune par le biais d'une réunion publique. J'ai besoin de connaître votre intérêt pour cette réunion et vous remercie là aussi de me donner votre avis avant fin mai. Ce qui est clair, c'est que plus le contenu des sacs noirs sera important, plus la facture risque d'être élevée car le traitement coûte cher.

Pour information, en 2017, 5 953 tonnes de déchets ont été collectés sur la CdC du Rouillacais. Parmi eux, 1 823 tonnes sont issues de vos poubelles noires et finissent leur vie à Sainte-Sévère. Un passage dans l'usine de prétraitement mécano-biologique permet d'assécher les déchets et d'enlever les objets métalliques grâce à des aimants. En sortie, les déchets sont enfouis dans des casiers de stockage.
565 tonnes de poubelles jaunes sont quant à elles transportées par nos ripeurs vers le centre de tri ATRION à Mornac. Les déchets recyclables qu'elles contiennent sont séparés par matière, mécaniquement et manuellement. Ces déchets continuent leur chemin vers les usines de recyclage.
Le verre aussi (699t collectées dans les bornes d'apport volontaire) va poursuivre sa route jusqu'au four, où il sera fondu à 1500°C et ainsi recyclé en de nouveaux pots, bocaux et bouteilles…

Déchets trouvés près de la décharge : Quel manque de civisme !!!!

Quelques informations de la communauté de communes…

La première, en lien avec la commune ; Nous avons reçu lors du dernier conseil communautaire, les responsables du groupe La Poste pour une présentation des nouveaux services mais aussi pour nous donner le résultat d'un pré-diagnostic concernant la qualité de l'adressage sur chaque commune du Rouillacais. Mareuil n'est pas totalement couverte au niveau de la numérotation de vos habitations. 24 maisons sont concernées. Dans un souci d'amélioration du service et afin que les courriers et colis parviennent bien à votre domicile, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, apposez votre numéro de rue sur votre clôture. Si vous avez un doute sur le numéro, n'hésitez pas à venir en mairie pour le demander. Les facteurs effectuent des roulements et c'est leur rendre service et à vous aussi d'avoir un numéro de rue.

Revenons à la communauté de communes : des projets en cours comme le pôle enfance qui est bien avancé et qui devrait ouvrir en septembre prochain (à côté de l'ALPR). Une nouvelle construction pour la maison des services au public (actuellement dans les locaux du 27), en face des locaux de la communauté de communes. Une avancée pour la maison médicale ; un terrain pour la future construction a été validé et est en cours d'acquisition, il s'agit du parking situé au dessus du champ de foire de Rouillac. Le projet de la première tranche des travaux dans la grange de la ferme des Bouchauds avance également.

Par contre, le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est pour l'instant stoppé. Le cabinet qui nous accompagnait a abandonné pour des raisons financières et de santé et nous sommes à la recherche d'un autre cabinet pour reprendre nos travaux. Ceci dit, Madame La Préfète de la Charente qui était sur le territoire du Rouillacais le 25 avril dernier pour une visite des équipements a été on ne peut plus claire ; il faudra être très respectueux des surfaces agricoles et être très vertueux en matière d'urbanisme ; en clair, il faut construire à l'intérieur des espaces déjà urbanisés et réhabiliter les constructions existantes en incitant les propriétaires à les vendre.....

A noter que la communauté de communes a mis en service depuis 29 avril 2019 un service de transport à la demande, **MOBIL27**, pour tous les habitants du Rouillacais sans moyen de locomotion ayant besoin de se rendre à ROUILLAC (voir plaquette ci-dessous).

MOBIL'27 : LE TRANSPORT A LA DEMANDE SUR LE ROUILLACAIS

MOBIL'27 : un nouveau service à la population

Vous avez besoin de faire des courses ? Un rendez-vous medical ? Des démarches administratives à faire ? Rendre visite à un proche ? Un rendez-vous professionnel ? ….

Mais vous n'avez pas de moyen de transport pour vous déplacer ?

Réservez votre place à bord de MOBIL'27 : le transport à la demande pour les Rouillacais et Rouillacaises !

Au 05.45.96.99.46

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique. Mars 2019.

Communauté de Communes du Rouillacais

Communauté de Communes du Rouillacais

314 Avenue Jean Monnet
BP 40 016
16170 ROUILLAC

Service Transport A la Demande :
Marion PELRAS

Téléphone 05.45.96.99.46
Messagerie :
chargeedemission@ccrouillacais.fr

MOBIL'27

Le Transport à la demande sur le Rouillacais

MOBIL'27

La Communauté de Communes du Rouillacais assure un service de Transport A la Demande (TAD) à compter du 29 avril 2019.

Ce service, justifié par l'intérêt général local, permet :

- De désenclaver les zones rurales du territoire,
- De lutter contre l'isolement des personnes et la fragilité sociale,
- D'apporter un service de proximité supplémentaire.

Le périmètre de desserte et de prise en charge correspond au territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais, soit les communes suivantes : Courbillac, Douzat, Echallat, Genac-Bignac, Marcillac-Lanville, Mareuil, Mons, Rouillac, St-Amant de Nouère, St-Cybardeaux, St-Genis d'Hiersac, Val d'Auge et Vaux-Rouillac.

Liste des tournées

Pour une meilleure couverture du territoire, des tournées sont organisées :

- Lundi : Courbillac / Mareuil / Rouillac (Plaizac et Sonneville)
- Mardi : Val d'Auge (Anville, Auge St-Médard, Bonneville, Montigné) / Mons
- Mercredi : Gourville / Marcillac-Lanville / Genac-Bignac
- Jeudi : St-Cybardeaux / St-Amant de Nouère / St-Genis d'Hiersac
- Vendredi : Douzat / Echallat / Vaux-Rouillac

Utilisateurs

Le service Mobil'27 s'adresse aux jeunes, demandeurs d'emplois, personnes au RSA, personnes âgées, personnes sans moyen de locomotion…

Aucun mineur de moins de 16 ans ne sera accepté sans un accompagnant.

Le véhicule n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Horaires

Mobil'27 fonctionne du **lundi au vendredi, de 9h à 12h30.**

Le service ne sera pas assuré les week-ends et jours fériés.

Le service sera momentanément interrompu en cas d'absence du chauffeur (maladie, congé, formation) ou d'intempéries.

Inscription

La **réservation** s'effectuera par téléphone, au **05.45.96.99.46** à partir du 25 avril 2019.

* Pour le lundi : jusqu'au vendredi 12h30
* Pour le mardi : jusqu'au lundi 12h30
* Pour le mercredi et jeudi : jusqu'au mardi 12h30
* Pour le vendredi : jusqu'au jeudi 12h30

Pas de réservation le mercredi.

Tarification

Chaque trajet aller/retour sera de **1€** par personne.

Le paiement du trajet s'effectuera directement auprès du chauffeur.

Les fusions de communes : nécessité ou opportunité ?

L'actualité récente, la fusion de GOURVILLE avec ROUILLAC, la création de VAL d'AUGE par fusion d'AUGE-SAINT MEDARD, ANVILLE, MONTIGNE et BONNEVILE, et le vote du budget 2019 à MAREUIL, amène à se poser la question de l'autonomie de notre commune à plus ou moins long terme. Une commune comme MAREUIL peut-elle rester seule, ou doit-elle songer à fusionner et avec quelles conséquences pour les habitants ?
Le sujet n'est pas d'actualité pour Mareuil et chaque commune a ses spécificités, mais c'est l'occasion pour les habitants de MAREUIL et son Conseil Municipal d'y réfléchir à froid, et de trouver les arguments pour ou contre ce genre d'opération. Comme souvent il n'y aura pas de solution évidente et les opinions seront partagées, mais raison de plus pour échanger des idées et faire réfléchir les habitants à leur futur.

Nos points forts :

Les difficultés financières sont souvent l'argument entendu pour justifier ces fusions. L'Etat les a encouragées en promettant des financements supplémentaires pour les communes nouvelles mais pour combien de temps ?
Le budget 2019 de Mareuil, qui vient d'être voté, ne montre aucun problème financier. Nous avons retrouvé un niveau adapté à nos besoins en matière de personnel communal. Malgré une petite baisse des dotations de l'Etat, nous pouvons subvenir à nos dépenses courantes et financer nos deux grands postes de dépenses : notre école et l'entretien des routes. Les taux communaux de nos impôts locaux n'ont pas été augmentés depuis 2004, mais restent légèrement plus élevés que la moyenne des communes voisines. Notre niveau d'endettement est faible et nous pourrions même nous endetter davantage si la Commune avait un bon projet à financer.
L'accès des habitants aux services de proximité de la Commune est facile. La Mairie est à la disposition des habitants pour les aider, discuter de leurs problèmes et enregistrer leurs demandes, même si tout n'est pas possible, surtout dans la minute qui suit.

Nos points faibles :

La population de Mareuil stagne ou diminue légèrement. Cela aura un effet sur nos dotations dans le futur, car une partie de celles-ci repose sur le nombre d'habitants. Et surtout cette population vieillit. Nous sommes ravis de voir des retraités, attirés par le charme de Mareuil, s'installer dans la commune. Cela aide à maintenir notre population, mais cela ne permettra pas de fournir les bataillons pour maintenir les effectifs de l'école. Pour l'année scolaire 2018-2019 seulement 23 enfants originaires de Mareuil au SIVOS sur les 105 inscrits. Ce nombre a diminué de 25% depuis deux ans.
Comment attirer de jeunes familles à venir vivre à Mareuil ? La question de l'offre habitat est primordiale.

Les discussions en cours au niveau de la Communauté de Communes sur le PLUI, Plan local d'Urbanisme Intercommunal, vont conduire à une restriction des surfaces de terrains à bâtir, pour les communes comme Mareuil, au bénéfice de Rouillac et Saint-Genis d'Hiersac. Par contre Mareuil dispose de nombreux bâtiments à réhabiliter avec les contraintes et difficultés de ce genre d'exercice. Il faut d'abord un accord des propriétaires actuels pour céder leurs biens. La réhabilitation est souvent plus chère que la construction. La compétence logements sociaux appartient à la CDC. Tout ceci n'entraine pas à l'optimisme, mais la Commune doit-elle rester passive ou prendre des initiatives, mais lesquelles ? Nous sommes preneurs de toutes les idées dans ce domaine.

A noter enfin une dernière raison, invoquée pour ces fusions de très petites communes, est la difficulté de trouver des personnes pour renouveler les élus du Conseil Municipal. C'est difficile pour les gens qui travaillent en dehors de la commune d'y consacrer assez de temps, et cela demande un investissement personnel.

En adaptant une formule célèbre du Président Kennedy en 1961 lors de son discours d'investiture, osons dire : *« ne vous demandez pas ce que la Commune peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre Commune ».*

Enfin, le 10 mai prochain, à 18 heures, le Président de la communauté de communes viendra présenter les différents services et compétences de la structure. Le rendez-vous est à la salle des fêtes (avis joint). Nous vous espérons nombreux.

Et..... le 26 mai, rendez-vous citoyen avec les élections européennes.

Je vous rappelle que je reste à votre écoute si besoin et que vous pouvez me joindre au 06.26.90.15.56.

Les membres du Conseil municipal également.

A très bientôt pour votre journal d'été